MODALITES

Où?

• Les **cycles (en week-end)** se tiennent à l'**Hôpital Goüin,** 2 rue Gaston Paymal, 92110 Clichy ; métro : Mairie de Clichy, ligne 13, direction Asnières-Gennevilliers

Ouand?

- Les cours commencent à 9 heures et se terminent à 17h45 ; pause déjeuner de 12H45 à 14H.
- Nous invitons les étudiants qui le peuvent à venir à partir de 8h30 le premier week-end de formation de l'année pour les formalités administratives.

Comment?

Matériel

Prévoir des habits souples, serviette éponge, huile ou crème de massage peu grasse (prévoir un récipient non renversable), ongles courts, crayons et feutres de couleur, lingettes.

- Adhésion
- → Tout étudiant est d'abord adhérent à l'association ; la cotisation pour l'année s'élève à 20 €.
- → L'adhésion est possible sans participation aux stages ; elle permet l'accès gratuit à un stage en tant que visiteur (consulter le secrétariat), ou à des séances de réflexologie clinique (troisième cycle).
- → L'association informera ses adhérents de ses décisions, réflexions, réunions et formations.
- → Nous invitons les anciens étudiants à soutenir l'action de l'association, par leur cotisation, ou en lui consacrant bénévolement un peu de temps dans le cadre d'un édifiant travail d'équipe. En restant adhérents à l'association, ils peuvent bénéficier de certains avantages (actualisation des supports de cours, annuaire professionnel...).
- → Toute personne en formation (cycles 1 et 2) est adhérente à la F.F.R.,en tant que membre étudiant : l'adhésion est de 15 €. Elle permet de participer aux activités de la F.F.R., au tarif spécial étudiant.
- → Tout nouvel adhérent recevra la **charte éthique** de l'Association C.R.É.E.R., qu'il signera et retournera pour valider son adhésion.
- Inscription
- → Afin de poser votre candidature, veuillez envoyer le **formulaire d'inscription** dûment rempli, avec les pièces jointes, au secrétariat. Vérifiez que votre **dossier soit complet.**
- → Après acceptation de votre candidature, nous vous confirmerons votre adhésion et votre inscription. Votre adhésion et l'acceptation de votre candidature sont conditionnées à votre approbation de la charte éthique de l'adhérent de l'Association C.R.É.E.R., qui vous sera envoyée dès la réception de votre dossier, avec le Contrat de Formation Professionnel (C.F.P.) que vous remplirez, daterez, signerez et enverrez au secrétariat de formation. Concernant le chèque d'acompte requis (400 €), vous pouvez choisir de l'envoyer en même temps que le C.F.P. et la Charte Ethique, ou 10 jours plus tard (délai légal de réflexion), ce qui vous obligera à un envoi postal supplémentaire. Dans les deux cas, conformément à la réglementation en vigueur, aucun encaissement d'acompte ne sera effectué avant l'expiration du délai légal de réflexion.
- → Les inscriptions pour la formation complète sont prioritaires.
- → Toute inscription initiale s'effectue sur une base minimale annuelle. En cas d'annulation de votre part, avant la formation, nous ne rembourserons donc ni la cotisation à l'Association ni l'acompte. En cas de force majeure dûment motivée, le Comité d'éthique et le Bureau de l'Association examineront chaque situation particulière.
- → Vous réglerez le solde annuel le premier week-end de la formation, selon les modalités d'encaissement que vous aurez choisies et sans frais.

Anciens étudiants

Les anciens étudiants, ou toute personne ayant déjà reçu une formation en podoréflexologie, souhaitant revoir certains éléments du cursus, peuvent le faire sous forme modulaire, en fonction des places disponibles. Leur participation aux frais sera ajustée, au cas par cas, selon leur parcours réflexologique.